

Objet : Lettre aux adhérents et membres du réseau ANPAEJ

Chers Collègues,

En cette rentrée 2013, je souhaitais partager avec vous les dernières informations concernant notre réseau. Auparavant, j'espère que l'été vous a été bénéfique.

- Tout d'abord, de façon unanime, **les travaux du séminaire inter-réseaux** (ANPAEJ – FESJ – ANMDA) de juin dernier ont été positifs et appréciés. Ils ont permis de partager des éléments qualitatifs sur la diversité des modalités de collaboration entre les dispositifs dédiés à la jeunesse.
- En ce qui concerne **les notifications de financement**, et même si l'enveloppe nationale est restée constante par rapport à 2012, les répartitions successives entre Régions puis entre Départements entraînent une baisse liée à plusieurs facteurs : rigueur budgétaire, « sur-gel » et arbitrages à chaque échelon territorial sans aucune transparence à l'heure actuelle.

À partir des informations dont nous disposons à ce jour, la baisse de financement varie au minimum entre 10 et 15 % et au maximum entre 25 et 30%, ce qui génère des difficultés de gestion pour chacun des PAEJ et parfois la fermeture pour certains. Pour autant quelques PAEJ ouvrent ou reprennent une activité.

Concernant les éléments plus favorables :

- Une attention de la Ministre Marisol Touraine, manifestée par le courrier qu'elle nous a adressé le 18 juillet dernier, et que vous pouvez trouver sur le site internet de l'ANPAEJ.
- La mission IGAS qui doit sous peu remettre son rapport recommandant une mise en perspective **des choix politiques** à faire tout en dégagant **des principes d'articulation** entre les différents acteurs notamment MDA et PAEJ.
- Une invitation de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour **contribuer aux travaux** du comité d'orientation chargé d'organiser un débat public avec les jeunes en décembre 2013 sur le thème : « les jeunes et la solidarité dans le domaine de la santé ».
- La perspective également d'une **réunion interministérielle** prévue à l'autonomie à laquelle nous pourrions participer.

Nous savions que l'année 2013 serait « transitoire », la décision politique et les choix d'orientation doivent intervenir à l'issue du rapport de l'IGAS et de ces différents travaux avant la fin de l'année.

En tout état de cause, la solution passera par un équilibrage et une clarification de l'articulation PAEJ / MDA.

Les PAEJ assurant, par leur adaptabilité et mobilité, la proximité et le contact avec les jeunes de sorte à assurer un **maillage territorial de qualité** en termes de **cohésion sociale** et **d'accessibilité aux offres de service**.

Je reste à votre disposition sur le mail de l'ANPAEJ.
Marc Leray, Président de l'ANPAEJ.